

SEANCE DU 04 JUILLET 2023

OBJET : OCTROI D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
MUGARRIAK 2023 AU PROFIT DE L'ASSOCIATION HAUR ERI

L'an deux mille vingt-trois, et le quatre juillet, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de cinéma, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRÉSENTS : BEHOTEGUY Maïder – DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève – LAMOTE Jean-Baptiste – ETCHETO Nathalie - BERHOCOIRIGOIN Patrick - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie

EXCUSÉS : DIBON Odette – CELHAY Martine - LAGADEC Marie- Pierre - DELAGE Véronique - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BIDART Thibault

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DULIN Geneviève

La Maire expose la demande d'IZERDI BIDEZ, association d'entraide et de solidarité d'Espelette, qui œuvre à récolter des fonds par des manifestations ou dons pour aider à l'intégration des enfants en situation de handicaps dans les écoles et classes dites normales

Elle explique qu'après un premier défi en septembre 2021 au profit de l'association Integrazio batzordea (près de 130 km parcourus de sommet en sommet, de Ziburu à Baigorri et de Baigorri à Ezpeleta), l'association s'est lancée un nouveau défi : MUGARRIAK 2023, les bornes frontières.

Programmé en septembre 2023, ce défi consistera à rallier la borne frontalière 262 située à La Pierre St Martin, aux portes de la Soule, à la borne 1 située à Biriatu, au bord de la Bidasoa. Un défi sur 3 jours, cette fois-ci au profit de l'association HAUR ERI, association qui s'est donné pour but d'égayer le quotidien des enfants hospitalisés à l'hôpital de Bayonne (ainsi que celui de leurs parents et autres proches).

Elle précise la philosophie du défi, un message simple : Elkartasunari mugarrrik ez ! Pas de frontière à la solidarité ! Et son principe, celui « d'acheter » une pierre ou mugarriak, celle de son choix, de la borne 262 à la borne 1. Lors de son périple, IZERDI BIDEZ photographiera les bornes et les publiera en mentionnant le nom des donateurs correspondants, particuliers, associations, communes, commerces ou entreprises.

La Maire, suite à la consultation de ses adjoints, propose à l'assemblée que la Commune de Bardos, dont le code INSEE est 094, soutienne ce défi par l'attribution d'une subvention symbolique de 94€ en « achetant » la borne 94, située sur le sommet OUSACHARRETACO-LARREGAÏNA, près du col d'ISPEGUY.

Considérant la dimension solidaire du défi,
Vu le code général des collectivités territoriales ;

Invité à se prononcer, le Conseil municipal, ouï l'exposé de la Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle de 94 € à l'association IZERDI BIDEZ ;

PRÉCISE que les crédits suffisants sont inscrits au budget à l'article 65748.

La Maire,

Maïder BEHOTEGUY

